

Réunion du Conseil Municipal du 02 septembre 2016.

Le Conseil Municipal s'est réuni à la mairie de Parc d'Anxtot, à 20h30, sous la présidence de Monsieur Pierre POISSANT, Maire.

Etaient présents : Mrs Poissant, Baptistat, Braquehais, Delair, Drieu, Dubos, Eyango-Ekambi, Houllebrèque.

Mmes Boullen, Brisset, Lefebvre, Talec.

Absents excusés : M. Duval, donne pouvoir à Mme Lefebvre, M.Floch.

Secrétaire de séance : Mme TALEC Elisabeth.

1/ Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 Juin 2016 :

Le compte-rendu de la réunion en date du 24 juin 2016 est approuvé à l'unanimité.

2/ Indemnités de conseil et de gestion :

Suite à son départ de la trésorerie de Bolbec, M. Joly a fait parvenir le décompte de l'indemnité de conseil et de gestion de l'exercice 2016 pour 240 jours de travail, décompte adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

3/ Haie du terrain de football :

Des devis ont été demandés pour la taille ou la suppression de la haie du terrain de football.

- **ETS Le Maitre Benoit** :

Taille des haies sur 3 faces, ramassage et évacuation des déchets : 2600.00€ HT

Taille de suppression par broyage sans ramassage ni évacuation : 3100.00€ HT

Rognage des souches avec ramassage et évacuation des déchets : 3500.00€ HT

- **MAUGARD espaces verts** :

Taille des haies sur 2 côtés, ramassage et évacuation des déchets : 4800.00€ HT

Taille de suppression par broyage, arrachage et nivellement : 16310.00€ HT

Les membres du Conseil Municipal n'ayant pu se mettre d'accord sur le devenir de la haie, ce point sera remis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.

4/ Sécurité incendie :

Le 09 août dernier, le capitaine Marchal est venu rencontrer M. Floch et M. Braquehais afin de faire le point sur la défense contre l'incendie, notamment sur les réserves en eau de la commune. Il s'avère qu'une citerne d'une capacité de 60m³ devra être installée face à la mairie.

Elle permettra d'assurer la défense incendie du centre bourg, ainsi que de la salle polyvalente.

Une demande de subvention sera envoyée auprès du Département.

5/ Traversée du village.

- Accord du devis de l'entreprise SES : afin de sécuriser la traversée du village, les travaux d'aménagement à hauteur de 5245.68€ débuteront prochainement.
- Suite à la mise en place du radar pédagogique de mi-juin à mi-août un bilan du nombre de voitures et de la vitesse va être demandé à la Direction des routes.

6/ Les subventions aux associations.

Le budget alloué aux subventions des associations est reconduit pour 2016 :

- ✓ Club « Joie de Vivre » : 350.00€
- ✓ Association Ch'assos idées : 480.00€
- ✓ Parc Anxtot Athlétique Club : 450.00€
- ✓ Coopérative scolaire : 85.00€
- ✓ Comité des fêtes : 480.00€

7/ Comité des fêtes : projet d'animation le 25 septembre 2016.

Le comité souhaite organiser une randonnée familiale du style « run and bike » sous l'appellation « parents en baskets/enfants à roulettes » le 25 septembre prochain de 9h à 12h. Des dispositions devront être prises pour cette organisation et le comité sollicite d'ores et déjà une aide exceptionnelle à la Mairie pour l'achat de médailles et de cordons, ainsi que des boissons.

Cette demande d'aide exceptionnelle est acceptée par 11 voix pour et 2 abstentions.

8/ Questions diverses.

- Travaux de remise en état des vestiaires : une demande de subvention exceptionnelle est demandée par le PAAC pour l'achat de la peinture nécessaire à la remise en état des vestiaires du PAAC, des arbitres et des visiteurs à hauteur de 305.75€.

Les membres du Conseil Municipal se prononcent en faveur de cette subvention exceptionnelle moins 3 abstentions.

- Mme Lefebvre demande s'il est possible qu'elle puisse avoir un double des clés de la salle polyvalente et suggère l'achat d'un couteau à pain et d'un grand couteau.
- Le Maire fait lecture d'une invitation aux Elus du PAAC pour le match de coupe de France du 04 septembre prochain.
M. Poissant fait le point sur le programme.
- Désherbage du cimetière : M. Poissant fait état d'une habilitation obligatoire pour l'utilisation du désherbant. M. Poignant ne détenant pas cette habilitation, il a été décidé que la Mairie ferait appel à la société « ETS LEMAITRE » pour effectuer cette tâche.

Le coût de cette prestation s'élève à environ 480.00€ pour 4 mois.

- Suite à plusieurs remarques des riverains quant à la divagation de chiens sur la commune, M. Poissant a décidé de prendre un arrêté afin de rappeler la législation en ce qui concerne les animaux errants.

- Afin de faciliter le réapprovisionnement en carburant des véhicules et outils d'entretien des espaces verts, l'ouverture d'un compte Intermarché est envisagée.
- M. Damien Poignant sera en récupération le lundi 12/09 le matin ainsi que le vendredi 16/09 toute la journée.
Pendant l'absence de M. Floch du 05 au 25/09, un roulement entre les membres du Conseil sera mis en place pour la supervision du travail de M. Poignant.
- Travaux de voirie : des travaux d'aménagement sont prévus Impasse de la Caroline et Chemin de la Caroline à hauteur de 9000€.
Cette somme sera prélevée sur le quota de voirie alloué par la CVS.
En attente, le détail du budget voirie de la CVS.
- Déplacement du panneau routier (à la hauteur de la famille Tanésy) : il a été porté à notre attention que le panneau de signalisation gênait la visibilité des conducteurs et suggéré d'en prévoir le déplacement.
- Suite à la fermeture de classe, il a été envisagé de pouvoir utiliser la salle laissée vacante pour des animations ou manifestations ponctuelles.
- Syndicat électrique : le Conseil accepte à l'unanimité le retrait de la métropole Rouen/Normandie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50

Pierre POISSANT

Mickaël BRAQUEHAIS

Matthias DUBOS

Bénédicte BRISSET

Carine LEFEBVRE

Claire BOULLEN

Laurent DRIEU

Jérôme HOULLEBREQUE

Elisabeth TALEC

Antoine DELAIR

Michel EYANGO-EKAMBI

Arnaud BAPTISTAT

Yves DUVAL